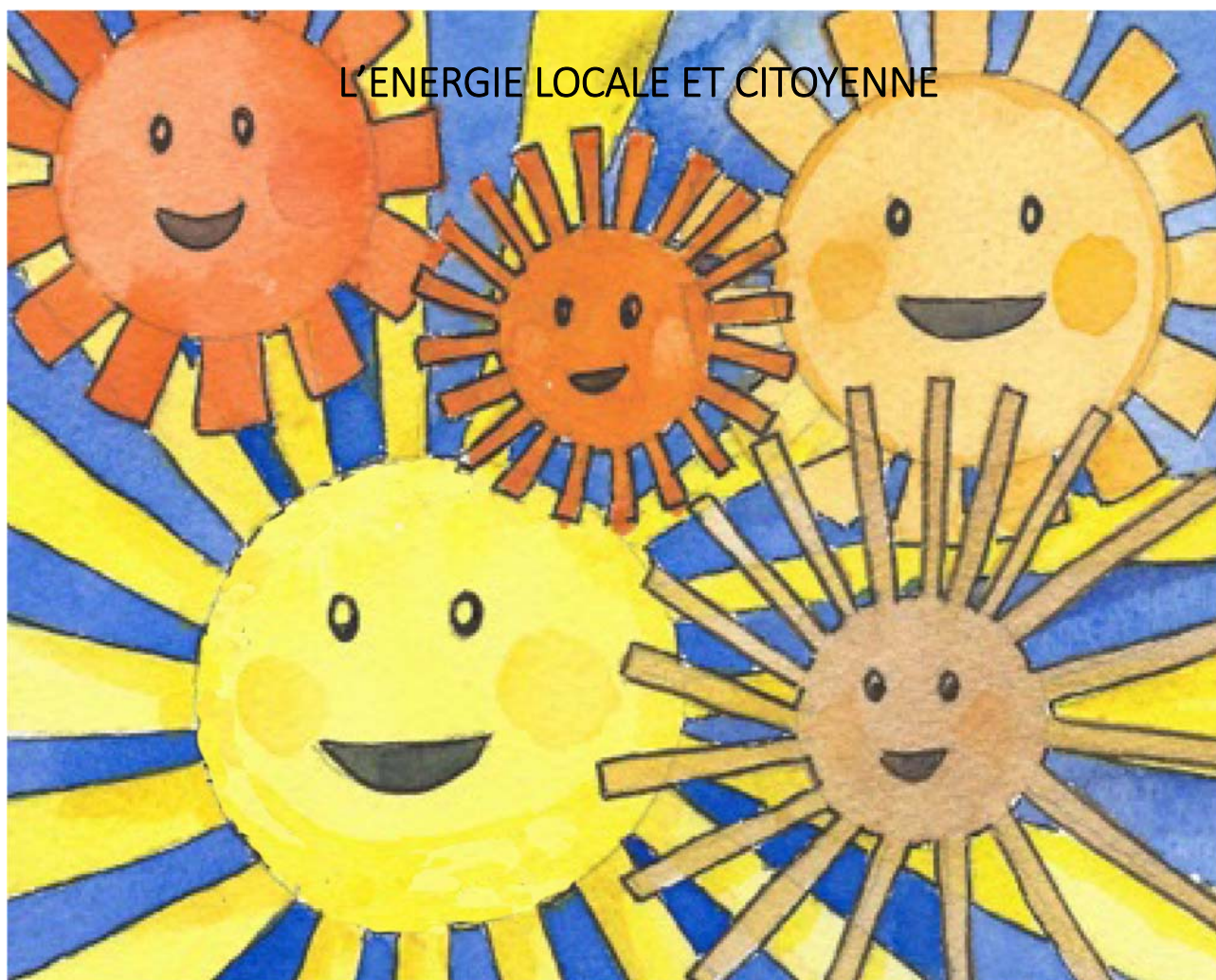


Bienvenue aux bénévoles d'ICEA !



Sommaire

1	Le mot du Président	3
2	Qui sommes-nous ?	3
2.1	Une Scic, (Société Coopérative d'Intérêt Collectif), c'est quoi ?	3
2.2	Modèle économique	4
2.3	Zone Géographique	4
2.4	Organisation	4
2.4.1	Deux structures locales	4
2.4.2	Des groupes de travail	5
3	Objectifs	5
4	Réalisation :	6
4.1	Historique	6
4.2	Activité 2024	7
5	Bénévolat	7
6	Partenaires et Contacts	Erreur ! Signet non défini.

Partenaires



Réseaux :

1 Le mot du Président

Cher(e)sociétaire, ce document rappelle les principales informations sur notre coopérative, son organisation, son fonctionnement et ses réalisations. Il est avant tout destiné aux bénévoles qui assurent le bon fonctionnement de la société.

2 Qui sommes-nous ?

2.1 Une Scic, (Société Coopérative d'Intérêt Collectif), c'est quoi ?

A. Objectif Principal

- **Mission d'intérêt collectif** : Répondre à des besoins d'intérêt général dans divers domaines (social, environnemental, culturel, éducatif, etc.). Pour ce qui nous concerne, il s'agit de l'écologie au sens large (y compris la sobriété énergétique).

B. Sociétaires

- **Salariés** : Ceux qui travaillent dans la SCIC.
- **Usagers** : Bénéficiaires des services ou produits proposés par la SCIC.
- **Collectivités locales** : Par exemple, des municipalités ou des régions impliquées dans le financement ou le soutien du projet.
- **Autres partenaires** : Entreprises, associations, structures publiques, etc.

C. Gouvernance

- **Principe démocratique** : Une personne = une voix, quelle que soit la part de capital détenue.
- **Répartition des pouvoirs** : Chaque type d'associé (salariés, usagers, collectivités, etc.) peut avoir une représentation dans la prise de décision.

D. Capital et financement

- **Capital social** : Apports des associés (personnes physiques ou morales).
- **Rémunération du capital limitée** : Le rendement financier est plafonné.
- **Réinvestissement des bénéfices** : Les excédents sont en priorité affectés à l'objet social de la coopérative (réinvestissement dans le projet plutôt que distribution de dividendes).

E. Fonctionnement

- **Création de valeur sociale et collective** : Plutôt que de maximiser les profits, l'objectif est de créer de la valeur pour la communauté.
- **Solidarité et coopération** : Collaboration entre différents acteurs pour répondre aux besoins communs.

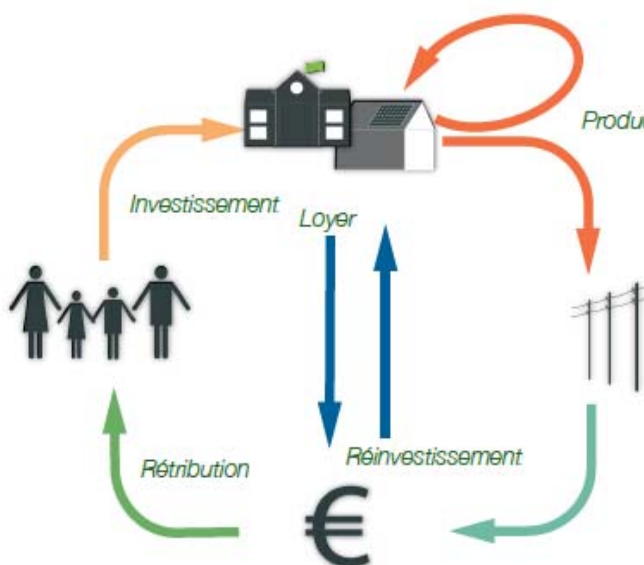
F. Avantages

- **Inclusion** : Permet à différents acteurs (salariés, usagers, collectivités) de participer au projet.
- **Impact social et environnemental positif** : Vise des objectifs collectifs avant les intérêts privés.
- **Modèle durable** : Fonctionne sur la base de la pérennité sociale et non financière.

G. Quelques chiffres au 31/12/2024

- 460 sociétaires dont 7 collectivités, 7 entreprises ou associations
- Capital social : 177 000 €
- 18 toits équipés en panneaux photovoltaïques réalisés en 2018-2023
 - 441 kWc installés
 - 350 MWh produit/an soit la consommation moyenne de 167 personnes
 - Une production de 418 000 kWh/an, soit la consommation moyenne de 89 foyers/an (source CRE : 4 679 kWh/foyer/an)
 - Investissement 570 000 €

2.2 Modèle économique

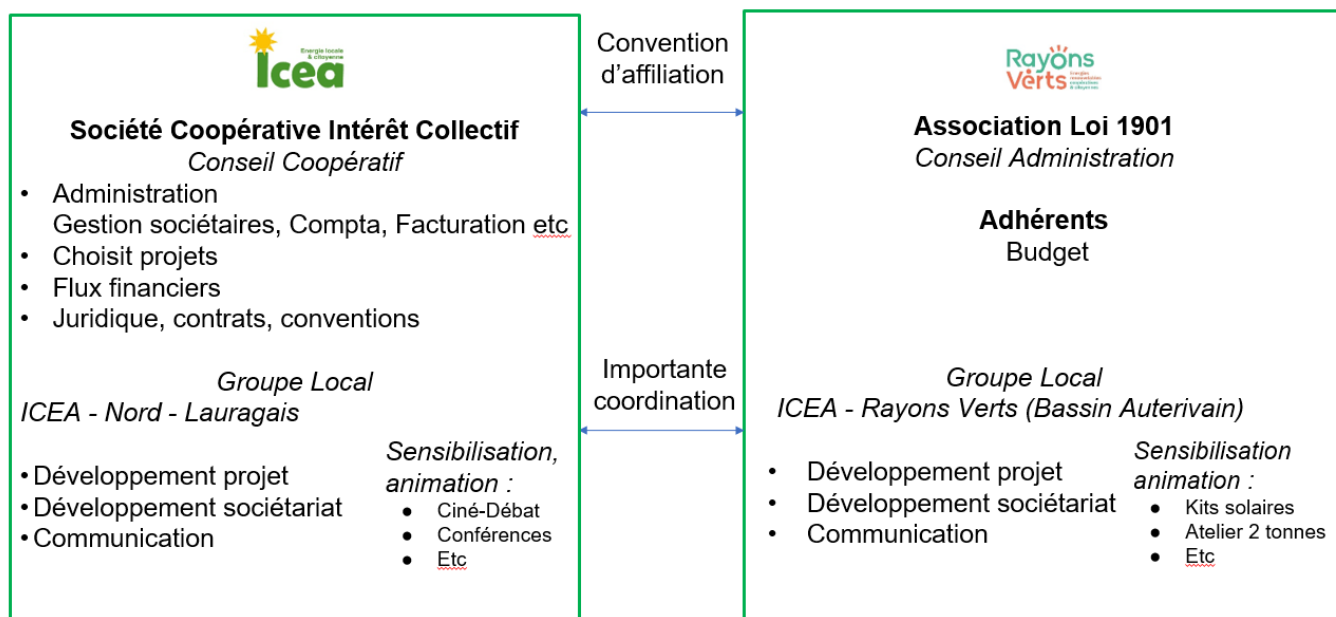


2.3 Zone Géographique

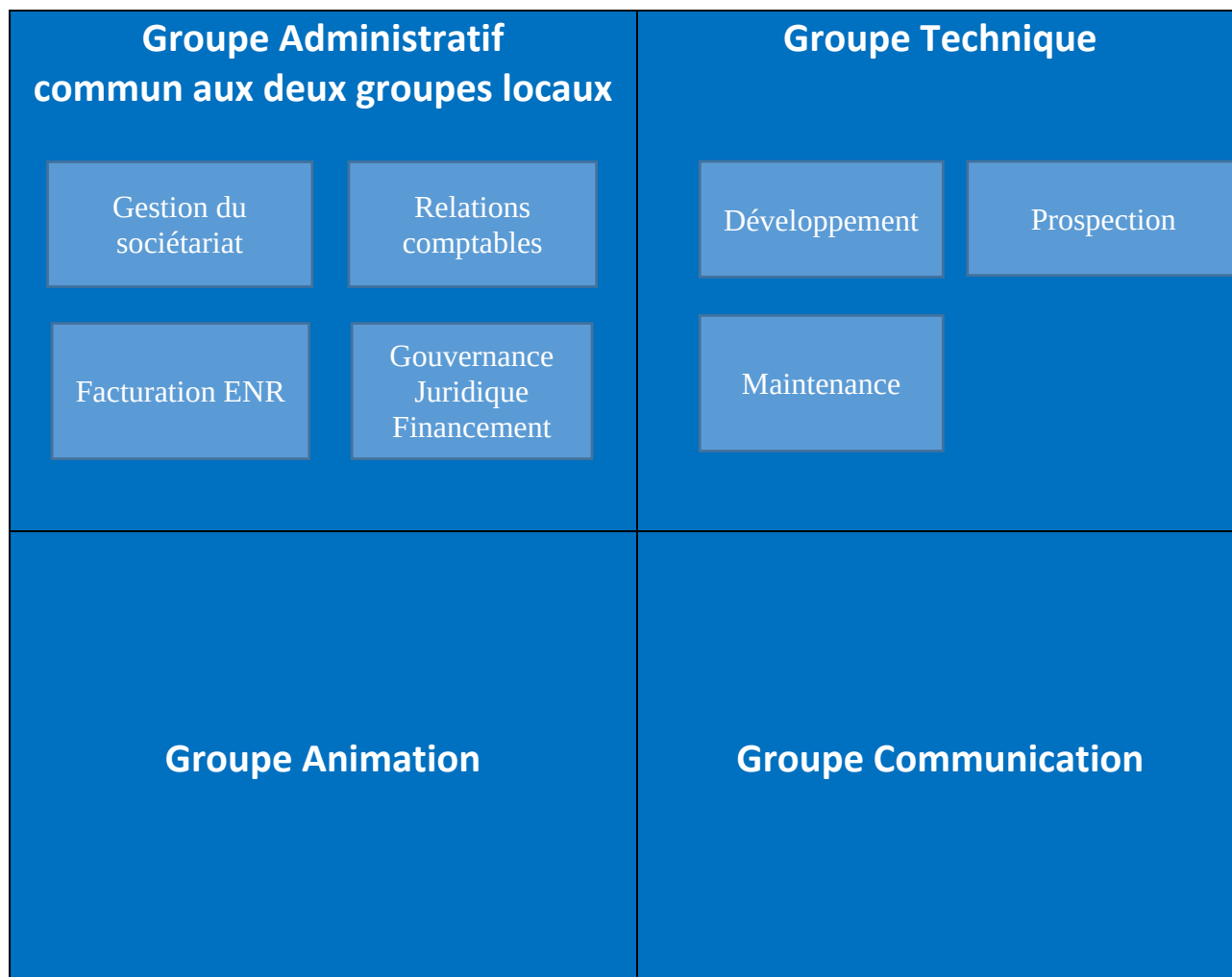


2.4 Organisation

2.4.1 Deux structures locales



2.4.2 Des groupes de travail



3 Objectifs

La Société coopérative poursuit comme objectif principal la recherche d'une utilité sociale. L'intérêt collectif défini dans les statuts se réalise notamment à travers les activités suivantes :

- La participation des citoyens à la réalisation de productions d'énergie renouvelable ;
- La conduite d'actions de sensibilisations ;
- La collaboration, le partage, la mise en réseau avec tout organisme poursuivant les mêmes objectifs ;
- Le soutien à tout organisme, groupe citoyen qui poursuivrait les mêmes objectifs ;

4 Réalisation :

4.1 Historique

SITE	BAILLEUR	PUISSANCE	DATE EFFET MES
VESTIAIRES DONNEVILLE	DONNEVILLE	6 kWc	29/05/2018
ATELIERS AUREVILLE	AUREVILLE	9 kWc	21/06/2018
MAIRIE ANNEXE LABEGE	LABEGE	9 kWc	20/07/2018
MJC AYGUESVIVES	AYGUESVIVES	9 kWc	30/07/2018
MATERNELLE LABEGE	LABEGE	9 kWc	28/08/2018
CRECHE AYGUESVIVES	SICOVAL	9 kWc	11/09/2018
CRECHE ESCALQUENS	SICOVAL	9 kWc	11/09/2018
M. DES SOLIDARITES ESCALQUENS	ESCALQUENS	9 kWc	26/02/2019
ESPACE BERJEAN ESCALQUENS	ESCALQUENS	9 kWc	11/03/2019
S des FÊTES NOUEILLES	NOUEILLES	9 kWc	14/03/2019
ECOLE PRIMAIRE ODARS	ODARS	36 kWc	21/01/2020
GYMNASE AYGUESVIVES	AYGUESVIVES	36 kWc	23/01/2020
ECOLE PRIMAIRE MONTBRUN-LAU- RAGAI	MONTBRUN LAURAGAI	31,5 kWc	02/06/2020
SDIS MONTGISCARD	SDIS 31	9 kWc	11/12/2021
HANGARS ESPANES	GOUSSAUD Fabrice	36 kWc	06/12/2021
CANTINE LAGARDELLE SUR LEZE	LAGARDELLE sur LEZE	32 kWc	06/12/2023
ECOLE PRIMAIRE DAMASE AUBA CASTANET-TOLOSAN	CASTANET-TOTLOSAN	36kWc	17/05/2024
FERME DU FCHET A MIREMONT	MIREMONT	36 + 3 KWC	03/09/2024

4.2 Activité 2024

- Mise en service de 2 installations PV :
 - ECOLE PRIMAIRE DAMASE AUBA : 36 kWc ; Icéa - Nord - Lauragais
 - FERME DU FACHET A MIREMONT : 36 kWc +3 kWc en autoconso
- Organisation :
 - Apéro des énergies ; Icéa – Nord-Lauragais
 - Rando des énergies ; Icéa – Rayons Verts
 - Une conférence sur le scénario Négawatt ; Icéa –Nord Lauragais
 - Un ciné-débat « Sobriété et Transition ; Icéa –Nord-Lauragais
 - Deux inaugurations des centrales PV ; Icéa – Nord-Lauragais et Icea Rayons Verts
- Participations à de nombreux stands
- Demande de subvention à la région pour la création d'une Agence citoyenne pour la sensibilisation à la sobriété énergétique dans le sud-est et sud toulousain

Pour en savoir plus voir le rapport : *Bilan d'activité 2024*

5 Bénévolat dans une SCIC

Le bénévolat sert une cause écologique et solidaire à travers une participation citoyenne, d'une manière totalement libre. Il promeut et développe des sources d'énergie renouvelable au sein de la coopérative. Il sensibilise à la sobriété énergétique.

Le bénévolat peut être bénéfique pour ceux qui le pratiquent, car il offre l'opportunité d'acquérir de nouvelles compétences au contact d'autres bénévoles plus expérimentés. C'est aussi l'occasion d'élargir ses contacts et de se sentir utile.

De nombreux bénévoles enrichissent la compétence de la coopérative qui a besoin d'appuis, de conseils, de contacts, d'idées, de temps, de relais....

Les bénévoles peuvent participer à diverses activités, telles que :

- La sensibilisation
- La participation au développement des projets
- La gestion et l'administration
- La communication et le plaidoyer pour les énergies renouvelables et citoyenne

Une action bénévole au sein de notre coopérative peut être ponctuelle sur un sujet donné (par exemple l'examen d'un sujet juridique ou d'un point technique), ponctuel en durée (je peux donner mon temps de 2 heures pour tenir un stand), plus régulière (je souhaite aider ICEA tous les lundi matin du second trimestre 2025 car je n'ai pas de compétence précise, mais j'ai du temps) ou sous une forme à définir (je peux faire connaître ICEA autour de moi).

Tout est possible, car nos besoins vont du très simple au plus compliqué. Alors parlons -en